

ment de la chute des recettes douanières. Pourquoi imposer de nouvelles taxes à la masse du peuple, des impôts directs sous forme de taxe de vente, d'impôt sur le revenu, et ainsi de suite, alors qu'en retournant à un tarif modéré, celui-ci pourrait répondre à toutes les fins voulues sous forme de protection industrielle, qui aidera également aux grandes industries fondamentales en permettant la concurrence à l'intérieur, rendra service aux consommateurs, et facilitera la perception des revenus dont nous avons besoin à l'heure actuelle. Telles sont les raisons qui nous ont animés en présentant cet amendement.

Il est un autre sujet que je désire traiter, et ce sera tout. Je parle de la prochaine conférence impériale. Celle-ci traitera surtout de questions commerciales et des tarifs qui s'y rapportent. C'est la plus importante des raisons, n'y eût-il que celle-là, pour que la Chambre soit saisie de l'amendement qui a été présenté.

En ce qui concerne la conférence impériale, je dirai tout d'abord qu'il n'y a rien à gagner en exagérant son importance. C'est un événement remarquable, un grand événement national et interimpérial, et espérons qu'il deviendra même international, mais nous n'aurons rien à y gagner en disant que ce sera le plus important depuis la Réforme, qu'il donnera naissance à une nouvelle distribution des biens matériels. Il n'y aura rien à gagner en disant, comme l'a déclaré le premier ministre lui-même quand il a débarqué à Halifax au mois de décembre, que ce sera le plus grand événement dans l'histoire de l'empire. Je ne crois pas que cette exagération soit de nature à nous aider aucunement. Espérons que cette conférence augmentera le commerce entre le Canada et les autres parties de l'empire britannique. Si cela a ce résultat, ce sera un grand événement, mais ce but ne sera pas atteint au moyen d'une exagération extrême.

Si ce doit être l'événement marquant dont parlent les honorables députés de la droite, n'est-il pas surprenant que jusqu'à cette date, moins de trois mois avant cette conférence, et, je l'espère, moins de trois semaines avant la prorogation, nous n'ayons pas encore discuté les questions qui y seront soumises. Le ministère n'a fait aucune déclaration, même au sujet du programme, et, lorsque nous avons demandé des renseignements, nous n'avons reçu que des réponses laconiques, pour ne pas dire rudes. Si l'événement est si important, je prétends que nous avons droit d'être un peu mieux renseignés. Il y a un jour ou deux, j'ai demandé au premier ministre si le programme avait été préparé, et si nous pouvions

en savoir quelque chose. Je lui ai demandé également si des comités avaient été formés au Canada. Quelle a été la réponse? Il nous a répondu que nous ne pouvions avoir de détails au sujet du programme; rien n'a été dit pour le reste. Quant aux comités, il nous a appris qu'il n'était pas dans l'intérêt du pays de savoir comment ils étaient composés. Il nous a dit que c'étaient des comités, mais qu'il n'était pas dans l'intérêt du pays de dévoiler les noms de ceux qui en faisaient partie ou ce qu'ils faisaient. Je prétends que le public est fort intéressé à être renseigné à cet égard. Bien plus, je dirai que, dès que le premier ministre eût fait cette déclaration, le Gouvernement reconnu que c'était une erreur, et prit soin de la faire rectifier par le leader du parti dans l'autre Chambre.

Le premier ministre n'avait pas plus tôt fait cette déclaration que le Gouvernement s'apercevait de son erreur et s'empressait de la faire rectifier par le leader du parti dans l'autre Chambre. Le lendemain, le leader du Gouvernement au Sénat donnait une assez bonne idée de ce qu'il comprenait par les différents comités relatifs aux travaux de la conférence.

Qu'on le remarque bien, monsieur l'Orateur, au point de vue renseignements, la Chambre n'est pas traitée autrement cette année qu'antérieurement. Je présume que mes honorables amis de la droite aimeraient avoir la coopération de la gauche. Je le demande, comment s'attendre à cette coopération, et comment pouvons-nous la donner, quand on nous cache les sujets sur lesquels on voudrait cette coopération, et même les vues du Gouvernement relativement aux propositions dont il entend saisir la conférence? Je prétends que ce refus de fournir à la Chambre les renseignements que le Gouvernement crut devoir communiquer au Sénat, le lendemain, est une offense faite aux honorables membres des Communes.

Mais cette conférence n'est que la reprise de celle de 1930. Au mois de septembre, cette année-là, je posai au Gouvernement une question au sujet du programme de la conférence sur le point de se réunir. Le premier ministre me répondit que c'était chose secrète et qu'il ne pouvait le communiquer à l'Assemblée. L'honorable député de Bow-River (M. Garland) demanda ensuite si l'on aurait l'occasion de le discuter et si on lui fournirait certains renseignements. On lui répondit quelle chose pour donner à entendre que cela ne le regardait point, pas plus que ce n'était l'affaire de la gauche de discuter ce qui avait trait à la conférence impériale.